



Déclaration du SNES FSU 94, Conseil Social d'Administration Spécial départemental du 03 juillet 2023

Ce Conseil Social d'Administration Spécial Département s'ouvre moins d'une semaine après la mort de Nahel Merzouk, suite à un contrôle de police et à un tir léthal à bout portant d'un agent. Cette énième bavure policière, symbole de pratiques policières toujours plus violentes, systématiquement excusées par l'exécutif, la droite et l'extrême droite, a mis le feu aux quartiers les plus défavorisés de France. Leurs habitants et habitantes, victimes de la ségrégation sociale de notre pays sont les premier-es touché-es par le désengagement de l'État dans les politiques publiques. Les services publics y sont absents, les moyens dans l'éducation y sont largement insuffisants et ne cessent de diminuer. L'accès à la culture est inexistant. Les discriminations à l'embauche et à la formation sont choses établies. Les interventions de la police se résument bien trop souvent aux contrôles d'identité au faciès et trop peu à la médiation et à l'écoute. A cela s'ajoute dans un premier temps, le communiqué ignoble de France police, groupuscule d'ultra-droite félicitant le policier auteur du tir mortel, puis celui fétide aux relents fascistes, des deux organisations syndicales les plus représentatives de la Police Nationale, appelant à la sédition, qualifiant les habitant-es des quartiers de « hordes sauvages » et de « nuisibles », annonçant être « en guerre » et « en résistance ». Seule la justice sociale et une réelle politique en direction des classes les plus défavorisées sera en mesure de ramener le calme. Il est urgent que le gouvernement cesse sa politique de surenchère violente, de ghettoïsation et d'abandon des quartiers populaires !

Ce C.S.A. S.D. se tient dans un contexte de révolte sociale inédit. Après les grèves et manifestations d'une ampleur historique des derniers mois, les salarié-es, les jeunes, les retraité-es et plus largement l'ensemble de la population ont puissamment exprimé leur exigence de retrait du projet Macron-Borne contre les retraites. Le gouvernement, de plus en plus isolé, a fait le choix d'utiliser l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour passer en force et imposer son projet de loi sur les retraites.

Utiliser le 49.3 pour faire passer une réforme comme celle-ci, massivement rejetée, c'est enterrer notre démocratie, et nous lutterons avec force contre ce sombre horizon, qui en rappelle d'autres qui ne sont hélas pas si loin de nous dans le temps.

Jusqu'où devra gronder la colère du peuple pour que cesse cette mascarade ? Monsieur Macron semble enfermé dans sa tour d'ivoire, jetant un œil méprisant sur le peuple descendu dans la rue, et traitant dans son interview du mercredi 22 mars les grévistes de « paresseux », estimant que « la foule n'a pas de légitimité face au peuple », créant une dichotomie inepte entre le peuple et la foule qui, bien qu'il le nie, est aussi le peuple. Lors de son élection il avait pourtant affirmé « ce vote m'oblige », reconnaissant qu'il l'avait emporté parce que l'élection de Marine Le Pen effrayait les électeurs. Il devrait donc se sentir « obligé » d'écouter la rue, mais cela ne semble pas lui traverser l'esprit.

Emmanuel Macron et ses sbires ne dirigent pas une Monarchie, nous sommes en République, et si l'on revient à l'étymologie latine de ce mot, « res publica », c'est à dire « les choses publiques », La

République est ce qui appartient au public, donc au peuple. La République est une forme d'état dans lequel les citoyens exercent la souveraineté, il serait bon que M. Macron s'en souvienne.

Le mouvement social a gagné la bataille de l'opinion publique grâce à un travail d'information et de conviction mené sur le terrain. Il a permis de démontrer le caractère injuste et injustifié de cette réforme. Le mouvement social et les organisations syndicales ont construit un mouvement fort, qui s'inscrit dans la durée et qui a posé des jalons qui mèneront à des victoires futures.

Le 22 mars dernier, l'attaque ultra violente du maire de Saint-Brévin-les-Pins par l'extrême droite aurait dû alerter l'exécutif. Or, loin de tirer les conclusions des conséquences de la propagande gouvernementale vis à vis de l'extrême droite, les représentant-es de la Macronie, et Mme Borne en premier lieu, ont été incapables de dénoncer le risque que représente l'extrême droite. Au contraire iels n'ont cessé de renvoyer dos à dos la gauche et fascisme.

Le 21 juin, Gérald Darmain, dissolvait « Les soulèvements de la Terre ». Faisant ainsi passer un collectif de militant-es écologistes pour des dangereux et dangereuses extrémistes, telles que le sont les associations d'extrême droite comme le GUD par exemple. Cette mise sur le même plan d'organisations racistes et fascistes d'un côté et sociale et écologiste de l'autre est très grave.

Les menaces ignobles portées par la première ministre et son ministre de l'intérieur sur la Ligue des Droits de l'Homme n'est qu'une illustration de plus de l'autoritarisme qui s'empare de l'État. Il en va de même pour la répression policière visant à casser toute contestation sociale, allant jusqu'à attaquer les cortèges syndicaux. Pendant ce temps, le 6 mai 2023, les fascistes manifestaient tout tranquillement, cagoulé-s, au rythme des chants racistes, sans être inquiété-es. La différence de traitement entre militant-es de gauche et d'extrême droite ne laisse guère de doute quant aux stratégies du gouvernement.

Cela n'est évidemment pas inopiné et vise à banaliser l'extrême droite, poursuivant le processus de dé-diabolisation et de normalisation des partis d'extrême droite, héritiers de Pétain, des collaborateurs du régimes nazi et des membres de l'O.A.S.. La bourgeoisie, dans un réflexe pavlovien, se renferme sur l'autoritarisme et sur son bras armé pour conserver son pouvoir et ses privilèges.

Sur le plan de l'éducation, le gouvernement ne cesse les provocations. Après l'imposition de la réforme des retraites contre la volonté de la profession et l'annonce de 100 jours d'apaisement, il s'obstine dans la mise en place ~~autoritaires~~ autoritaire du « pacte » enseignant, alors que l'ensemble des organisations syndicales ont a signifié leur son opposition, en quittant les discussions discussions sur le Pacte dans un premier temps puis en votant à l'unanimité un vœu contre sa mise en place. L'entêtement irresponsable du président n'est donc pas confiné au dossier des retraites. Alors que toutes les enquêtes montrent déjà un temps de travail important chez les enseignant-es équivalant en moyenne à 43 heures, le pacte est une réponse provocatrice, hors-sol et irresponsable. Il prévoit un alourdissement conséquent de la charge de travail : à l'heure où l'Éducation Nationale peine à recruter et où les départs se multiplient, comment croire que c'est en dégradant les conditions de travail que le métier redeviendra attractif ? Travailler plus n'est en rien une revalorisation !

Quand la première ministre fait de l'égalité femmes/hommes la grande cause du quinquennat, la FSU 94 pointe une nouvelle fois le décalage entre les paroles et les actes : le ministère de l'Éducation Nationale assume que le pacte va aggraver les inégalités entre les femmes et les hommes. Grande cause toujours...

Par les missions supplémentaires qu'il engendre : interventions des PE en 6eme, réforme de la voie pro, découverte des métiers au collège, le pacte est un outil de destruction du service public d'éducation. Quant aux remplacements, affirmer qu'ils seront systématiquement réalisés dès la

rentrée est mensonger ! Pour le premier comme pour le second degré, ce sont des moyens humains supplémentaires qui permettront d'assurer les remplacements.

Il s'agit là pour le gouvernement, de s'attaquer au statut des personnels en contractualisant leurs missions et leur rémunération, en annualisant leurs services, en accroissant les pouvoirs des chef-fes d'établissement, notamment en leur donnant la main sur les rémunérations et en leur permettant de prendre le pas sur le conseil d'administration.

Ces attaques sont inacceptables, et font suite à de nouvelles suppressions de postes qui vont renforcer la crise du recrutement dont nous subissons chaque jour les conséquences dramatiques dans notre département. Pour remettre à flot l'Éducation Nationale, ce n'est pas ~~davantage~~ davantage de missions qu'il faut exiger des personnels ~~hors~~ d'ores et déjà épuisés mais augmenter les traitements et les salaires significativement avec des mesures indiciaires, améliorer les conditions de travail, en diminuant le ~~nombre~~ nombre d'élèves dans les classes et en recrutant massivement des personnels.

Nous condamnons par ailleurs, les annonces faites par la ministre El Haïry de vouloir introduire le Service National Universel dans les lycées via la mise en place de « classes d'engagement ». Les jeunes ont besoin de cours, d'enseignements, pas de dispositifs visant à les embrigader à dans l'armée. L'armée hors des écoles ! Pas de SNU à la place des heures de cours !

Dans une nouvelle sortie dont lui seul a le secret, M. le Président de la République, annonçait la fusion prochaine des effectifs d'Assistant-e d'Éducation et d'Accompagnant-es des Élèves en Situation de Handicap dans un seul et nouveau corps, les ~~Assistant-e~~ Assistant-es de Réussite ~~Éducatives~~ Éducative.

Cette nouvelle annonce qui semble complètement improvisée, et qui n'a jamais été discutée avec les organisations syndicales représentatives, preuve du mépris constant d'Emmanuel Macron pour le dialogue social, tourne sciemment le dos aux attentes exprimées par les A.E.S.H. à de nombreuses reprises ces derniers mois et va complètement à l'opposé des ~~besoin~~ besoins notre institution.

Ce nouveau concept d'A.R.E. traduit clairement la volonté de nier les spécificités des métiers d'A.E.S.H. et d'A.E.D. au détriment des élèves. Il conduirait à une re-dilution des missions des A.E.S.H. et d'A.E.D., fragiliserait leur situation et irait à l'encontre de leur nécessaire professionnalisation. Au final, il ne résoudrait en rien les manques majeurs de l'école inclusive, pressuriserait les A.E.D. alors que les moyens sont une nouvelle fois en baisse dans notre département. C'est un leurre et une tromperie, pour les élèves, leurs parents et les personnels.

Les AESH sont le maillon fondamental de l'école inclusive. Aujourd'hui, ils et elles sont victimes d'un système qui manque de moyens humains et ~~financier~~ financiers à la hauteur des besoins et qui ne permet pas d'assurer un service public de qualité. Un système qui les empêche de mener à bien leur mission d'une très grande utilité sociale, malgré leur engagement sans faille. Ce métier est quasi exclusivement assuré par des femmes, ce qui aggrave son déclassé salarial et freine sa reconnaissance. La FSU 94 exige que le métier et la professionnalité des AESH soient mieux reconnus. Il y a urgence !

La FSU 94 rappelle ses revendications de création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B intégrant et reclassant les A.E.S.H. déjà recruté-es et la suppression des PIAL. La FSU 94 porte une redéfinition du temps de travail des A.E.S.H., permettant l'accès à des emplois à temps complet, pour tout-es les AESH actuellement sous contrat, en restant sur les missions d'accompagnement et en intégrant des temps de concertation, de formation et de préparation.

À l'automne dernier, les fortes mobilisations des personnels des lycées pros et agricoles avaient forcé la Ministre du Travail à renoncer à sa mesure phare : l'augmentation de 50 % des stages. Elles avaient surtout mis en lumière le besoin impérieux de plus et mieux d'école pour les

élèves. En s'obstinant à imposer de nouveau une augmentation du nombre de semaines de stages qui, de fait, supprime des semaines d'enseignement, le Président de la République montre une nouvelle fois son mépris à l'égard des besoins exprimés par les personnels pour les élèves. Il décide aussi et sans concertation de désorganiser complètement la classe de terminale, imposant entre autres les épreuves écrites en mars afin de libérer une partie des élèves pour les entreprises. Les perspectives de poursuite d'étude en BTS sous statut scolaire sont remises en cause pour l'ensemble des élèves, d'autant plus que les épreuves de bac pro en mars provoqueront comme en voie générale et technologique une forte démobilisation des élèves au troisième trimestre.

L'évolution de la carte des formations est une nouvelle fois prise uniquement sous le prisme de l'adéquationisme forcené, le Président allant jusqu'à dire que les jeunes des lycées professionnels doivent se cantonner à leur bassin d'emploi et « renoncer à aller à Paris ». L'humour présidentiel est malvenu car, faire ce choix, c'est assigner les jeunes à résidence géographique et les empêcher de se former au métier de leur choix. La volonté du gouvernement de calibrer les filières professionnelles vers les secteurs en tension, aujourd'hui désertés par les actifs qualifiés, est tout aussi intolérable. C'est d'une instrumentalisation pure et simple des parcours scolaires des jeunes les plus fragiles dont il s'agit. Pour les enseignant-es de matières professionnelles, ces modifications autoritaires et brutales de filières laissent craindre de vastes plans de reconversions forcées voire des plans sociaux qui ne disent pas leur nom.

Le 5 octobre dernier vous signiez, Mme la Directrice Académique, une convention avec l'Institut Louis Germain. Nous sommes intervenu-es lors d'une instance précédente sur la nocivité de cette association. Une demande d'agrément a été déposée par cette l'Institut Louis Germain au Conseil Académique des Associations Éducatives Complémentaires de l'Enseignement Public. Cette demande a été rejetée, signifiant donc que l'Institut Louis Germain ne respecte pas les principes de l'enseignement public et n'a pas fait la démonstration de la qualité de son action. Allez-vous donc dénoncer la convention signée avec cette association ?

Enfin, il apparaît de l'analyse des documents du Conseil Social d'Administration Spécial Départemental de ce jour une nouvelle baisse des moyens de Vie Scolaire dans notre département. Ce alors qu'un nouvel établissement verra le jour et que le sous-investissement de l'an dernier n'a pas été compensé, alors même que vous assumez avoir sous-évalué les effectifs à la rentrée 2022. Il aurait fallu, dès septembre déployer les moyens nécessaires à l'encadrement des 971 élèves supplémentaires accueilli-es et les pérenniser à la rentrée 2023. C'est tout l'inverse qui se passe avec de nouveau une suppression des moyens.

L'annonce par le Rectorat que la répartition proposée tient compte de la nécessité de réduire la surimplantation dans le cadre de la CDisation progressive des AED serait risible si elle n'était pas d'un cynisme absolu.

Des dizaines d'établissements ont demandé à être reçus en audience, toujours avec la même revendication : que les moyens s'adaptent aux besoins et non plus l'inverse. Ce sont des dizaines de classes et de poste d'A.E.D. qu'il faut ouvrir ~~ur~~ ~~gement~~ en urgence pour répondre aux besoins des collèges. Nous espérons que vos annonces en seront à la hauteur **des besoins évoqués**, car il s'agit là aussi d'offrir partout les mêmes chances de réussir.